

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 13 avril 2018 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : Y. MICHEL – M. ROUVIER – L. FABRE – MC. FABRE DE ROUSSAC - J. LAFAGE – G. REQUENA – M. IBARS - A. KELLY - M. LEFEVRE - C. BRISSEIS – M. GROSSO - N. SEDKI - JF. MARY - JC. ARAGON - M. PEREZ – J. HURTADO - B. DANIS – A. CHOUKROUN – C. NEGRI-AZAIS - S. SENEGA-SANCHEZ – S. JEAN - C. CARRIE-MAHMOUKI – F. PEREZ - P. KAPPLER – G. GUIRAUD - C. PINO

Absents représentés : S. BASSI-ALLEMAND par J. LAFAGE - S. BERBEZIER par MC. FABRE DE ROUSSAC - W. BIGNON par M. IBARS

32. Décisions du Maire (M. le Maire)

VU la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22 ;

VU la délibération du 9 avril 2014 sur ces dispositions ;

16/03/18	17	Convention brocante real redevance mensuelle	500
20/03/18	18	honoraires SCP DILLENSCHNEIDER camping le galet	1200
20/03/18	19	honoraires SCP DILLENSCHNEIDER analyse projet Lestra	360
22/03/18	20	Préemption Maldormir	
23/03/18	21	honoraires Avocat Nicolas Boulez affaire décret 25 09 2017	6000
27/03/18	22	Décision d'ester en justice Me MAILLOT affaire SCI C & F procédure en appel CAA Marseille	

Il convient d'en prendre acte.

LE CONSEIL

Ouï l'exposé de M. le Maire

PREND ACTE

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Yves MICHEL**

